

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 13

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au Tessin, première désillusion, il n'obtint nulle part du travail et soutint son existence Dieu sait comment. Enfin, le 27 février, Simoni arrivait à Airolo dans un état déplorable et à bout de ressources. Il ne perdit pas courage, cependant. On lui assura qu'il trouverait peut-être de l'occupation à Andermatt pour les travaux de fortifications. Le pauvre ouvrier n'avait plus le sou ; il ne pouvait donc songer à prendre le train. Il se résolut alors de franchir le St-Gothard à pied. Le temps était superbe, du reste, et un soleil brillant semblait le convier à affronter sans peur les dangers de la montagne.

La première partie de l'ascension n'offrit aucune difficulté sérieuse. Mais comme Simoni approchait du sommet du passage, le temps changea brusquement, et le vent commença à souffler par rafales. En même temps, des tourbillons de neige assaillirent le pauvre voyageur, perdu au milieu de l'immense solitude alpestre. Simoni lutta longtemps ; la pensée de sa famille le soutenait, l'espoir de trouver enfin du travail à Andermatt lui redonnait des jambes et de la vigueur.

Cependant, le vent hurlait à travers les gorges. Les blancs flocons s'élançaient en colonnes serrées, impétueuses, contre le malheureux, lui fouettant le visage, l'aveuglant, s'attachant à tout son corps. Ses pieds étaient presque gelés, ses mains raidies par le froid, tous ses membres tremblaient. Et il avançait pourtant, poussé en avant par une sauvage énergie.

Mais, comme il allait atteindre l'hospice, il trébucha et finit par tomber sur la neige. Il se releva cependant et fit encore quelques pas en chancelant, mais un furieux coup de vent le jeta une seconde fois à terre.

Cette fois-ci, l'infortuné se crut perdu. Les forces l'abandonnaient. Il sentait le froid gagner tout son corps. La neige s'amoncelait sur lui. Il voulut crier, appeler au secours, mais sa voix s'éteignit au milieu du vacarme de l'ouragan déchaîné.

Bientôt Simoni perdit connaissance. Combien de temps resta-t-il en cet état ? Il ne le sait. Le pauvre homme se souvient toutefois qu'à un moment donné il eut l'impression d'un souffle chaud passant sur son visage, il entendit en même temps des aboiements obstinés, puis il se sentit furieusement tiré par son habit. C'était un des gros chiens de l'hospice du St-Gothard qui l'avait découvert sous la neige et qui, avec le merveilleux instinct de ces nobles animaux, cherchait à le sauver d'une mort certaine.

Des domestiques de l'hospice, prévenus par les aboiements du chien, accoururent ; ils transportèrent le pauvre homme dans un refuge voisin, lui prodiguèrent tous les soins que nécessitait son état, puis, au bout de quelques jours, il le transférèrent à l'hôpital d'Airolo.

De là, sur sa demande, Simoni fut conduit à Côme, où il est actuellement en traitement. Il faudra probablement lui amputer quelques-uns des orteils qui ont été complètement gelés.

Les habitants du fromage.

M. Adametz, de Sornethal, au canton de Berne, nous dit *la Nature*, vient de

faire des recherches sur les animalcules microscopiques qui habitent le fromage. Il a trouvé les résultats suivants en ce qui regarde l'Emmenthal. — Fromage frais : On y trouve pour chaque gramme 90 à 140,000 microbes. Avec le temps, ce nombre augmente ; un fromage de 71 jours renferme 800,000 bactéries par gramme.

Dans un fromage beaucoup plus dense que le précédent et datant de 25 jours, on trouve 1,200,000 microbes par gramme. Dans le même fromage, au bout de 45 jours 2,000,000 de microbes par gramme. Dans un gramme de fromage près des bords, 3,600,000 à 5,600,000 microbes. D'après la moyenne de ces deux nombres, il y a autant d'êtres vivants dans 560 grammes d'un tel fromage, que d'hommes sur la terre

Œufs à la neige. — Mettre dans une casserole du lait bien sucré, parfumé à la vanille ou au citron, — le faire bouillir.

Pendant ce temps, battre en neige des blancs d'œufs mêlés ensuite de sucre en poudre. Ces blancs devenus très fermes seront placés par grosses cuillerées à la surface du lait bouillant. Ils se prennent presque instantanément. On les retourne sans dessus dessous, pour qu'ils cuisent également. On les retire ensuite avec une écumoire et on les met dans un plat.

Dans le lait resté, on ajoute les jaunes d'œufs bien délayés au moyen de quelques cuillerées à part ; on tourne et on fait prendre en crème, sans laisser bouillir. On verse cette crème, doucement sous les œufs en neige qui se soulèvent et nagent sur le tout. Servir chaud ou froid à volonté.

Le dernier numéro de l'*Illustration nationale suisse* publie les articles suivants : Histoire de la semaine. — A travers l'Italie, par H. Maystre. — Notre Régional, nouvelle, par T. Combe. — Une cuisinière à Rio-de-Janeiro, par Julie Anneville. — La prévision du temps. — Théâtre, concerts, etc. — Carnet de la ménagère. — Jeux. — Gravures : Vieille Picarde, M. de Berlepsch, M. Blumer, Influenza, Vieux pêcheurs d'Yvoire, Paysage d'hiver, etc.

Boutades.

En voyage de noces.

La jeune mariée murmure, rougissante, à son époux, en descendant du train :

— Mon chéri, tâchons, avant d'entrer dans l'hôtel, de ne pas avoir l'air de jeunes mariés en voyage de noces.

Le jeune époux. — Tu as raison, mon amour. Tiens, porte ma valise, ma canne et mon parapluie.

— Embrasse-moi donc comme tu m'aimes, disait un père à son enfant.

— Oh ! non, papa.

— Pourquoi donc ?

— Je te ferais mal.

Dans un hôtel de la ville :

Une dame seule demande à loger.

Au moment de l'inscription ordinaire, le propriétaire demande :

— D'où venez-vous et où allez-vous ?

— Je fais mon tour de noce.

— Seule ?

— Mais oui ! nous avons un commerce qui nous empêche de quitter la maison ensemble. Je fais mon tour de noce maintenant, et quand je rentrerai, ce sera le tour de mon mari.

En police correctionnelle :

Un pâtissier est prévenu d'avoir battu son apprenti, qu'il avait chargé de garder la boutique pendant qu'il était lui-même au four.

Le patron lui avait ordonné de siffler sans interruption, et c'est en ne l'entendant pas qu'il est arrivé et qu'il a surpris le jeune gâte-sauce dévorant ses meringues.

Le prévenu explique ainsi l'ordre étrange qu'il a donné à l'apprenti :

— Dame, j'étais sûr que pendant qu'il sifflerait un air, il ne sifflerait pas ma marchandise.

Madame rentre chez elle.

En entrant dans le salon, elle trouve les fenêtres grandes ouvertes ; dans la cheminée flambe un feu d'enfer.

— Que veut dire ceci ? demande-t-elle à sa camériste.

— Oh ! c'est bien simple ; Madame a toujours trop chaud, n'est-ce pas ? Monsieur a toujours trop froid ; moi, j'ai trouvé le moyen de les contenter tous les deux.

Un mari à sa femme :

— Chère amie, je reviens des eaux, guéri de mes rhumatismes.

— Quel ennui ! Nous ne saurons plus maintenant quand le temps va changer.

Chez le barbier.

— Saprستي ! vous venez encore de me couper au menton. Si vous ne rasez pas mieux que ça, vous perdrez tous vos clients.

— Oh ! non, le patron ne me laisse raser que les passants !

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 103. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.